



URPS Médecins AuRA
20, rue Barrier
69006 LYON

Tél : 04 72 74 02 75
Fax : 04 72 74 00 23
Mail : urps@urps-med-aura.fr
www.urps-med-aura.fr

Lettre à destination de tous les médecins libéraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon, le 15 mai 2019

Objet : Courrier d'information sur les données personnelles et questionnaire relatif aux pratiques professionnelles

Chère Consœur, Cher Confrère,

Dans ses missions, l'URPS Médecins Auvergne-Rhône-Alpes contribue à l'organisation de l'offre de santé régionale et notamment à l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins par son analyse de l'offre de santé. C'est donc dans le cadre de ses intérêts légitimes que l'URPS Médecins Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'une base de données des médecins libéraux de la région.

Cette base de données contient des informations personnelles (nom – prénom – date de naissance – numéro RPPS – adresses et coordonnées téléphoniques et mail). Votre fiche a été récemment ajoutée dans notre base de données.

Les informations présentes dans cette base de données proviennent des sources suivantes :

- Fichier des cotisants CURPS transmis annuellement par l'URSSAF à l'URPS ;
- Sources de données publiques Ameli et RPPS

Les informations personnelles contenues dans la base sont également recueillies à partir du questionnaire sur les pratiques professionnelles qui est essentiel pour mieux connaître vos temps d'activité, vos pratiques. Ainsi, avec ces éléments que nous sommes seuls à posséder, nous pouvons mieux vous représenter et promouvoir l'exercice de la médecine libérale. Ces données nous permettent par exemple d'aider les jeunes dans leurs projets d'installation, de défendre les intérêts de la médecine libérale dans les discussions avec les tutelles. Vous trouverez donc ci-joint le questionnaire à renseigner et nous vous remercions de prendre le temps pour y répondre. Il peut également être rempli en ligne au lien suivant : <http://www.urps-med-aura.fr/breves-et-actualites/1?accord=208>.

Le Règlement Européen sur la Protection des Données des personnes (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. Ce texte, vous en avez certainement entendu parler, permet de mieux contrôler l'utilisation qui est faite de nos données. Il est l'occasion pour l'URPS Médecins AuRA de vous réaffirmer notre engagement de transparence et l'attention particulière que nous portons à vos données personnelles.

Les données sont enregistrées par l'URPS Médecins Auvergne-Rhône-Alpes dans un fichier informatisé et sont conservées dans la base tant que le professionnel réalise une part d'activité libérale. Ce fichier a pour finalité la réalisation d'études démographiques, l'analyse de l'offre de soins mais également l'information des professionnels de santé.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'URPS Médecins AuRA par mail à urps@urps-med-aura.fr.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire,

Nous vous prions de croire, Chère Consœur, Cher Confrère, en l'assurance de nos sentiments confraternels les meilleurs.

Pierre Jean TERNAMIAN
Président de l'URPS Médecins AuRA

Vincent RÉBEILLÉ-BORGELLA
Secrétaire Général de l'URPS Médecins AuRA